

JOSEPH NAPOLÉON,

JUGÉ

PAR SES CONTEMPORAINS.

.....
TOUT POUR LE PEUPLE FRANÇAIS.
.....



LIBERTÉ, HONNEUR ET PATRIE.

PARIS,

LEVAVASSEUR, LIBRAIRE, RUE DE CHOISEUL, N° 9,

BOUSQUET, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL,
GALERIE DES PROUES.

ROUANET, LIBRAIRE, RUE VERDELET;

.....
1855.

IMPRIMERIE DE CARPENTIER-MÉRICOURT,
Rue Trainée, n. 15, près S.-Eustache.

UN MOT.

Il a paru, il y a quelque temps, une Biographie de JOSEPH-NAPO-LÉON BONAPARTE. Cette édition, tirée à dix mille exemplaires ayant été épuisée, et de nombreuses demandes nous étant adressées de toutes les provinces de France, nous nous sommes empressés de répondre aux désirs du public patriote; nous publions une seconde édition de cette Biographie, reproduite seulement dans ses parties les plus intéressantes, mais enrichie d'une foule d'extraits authentiques que nous avons empruntés à des ouvrages fort estimés. Leurs auteurs sont des hommes nationaux et d'élite dont la France ne récusera pas les nobles témoignages. Les noms de Bernardin de Saint-Pierre, du général Foy, de Stanislas Girardin, de Lamarque, d'Abel-Hugo, du maréchal Jourdan donnent du poids à leurs assertions, et feront tomber ces ridicules calomnies qu'on a répandues sur le caractère d'un roi honnête homme, dont les royaumes de Naples et d'Espagne regrèttent aujourd'hui le pouvoir paternel, et que la République des États-Unis honore d'une estime profonde, ainsi que le peuple anglais d'aujourd'hui.

Ce qui recommande la Famille de Napoléon aux sympathies populaires, c'est que les rois alliés la persécutent depuis la chute de l'Empereur, et qu'ils protègent la Famille des Bourbons, celle-ci

comme représentant le principe du Droit Divin, l'autre le principe de la Souveraineté du Peuple. Les Bourbons ont toujours travaillé pour l'étranger, les Napoléons pour la France. La Nation ne l'a pas oublié : elle ne l'oubliera jamais.

Nous ajoutons à ces extraits des lettres de Joseph qui le feront mieux connaître et mieux apprécier encore. Celle qui est adressée à M. de Cormenin traite de la liberté de la presse, la plus précieuse de nos conquêtes révolutionnaires. Nos journaux de l'opposition les plus aimés et les plus avancés en fait de principes n'ont jamais rien dit d'aussi absolu, en faveur de cette précieuse prérogative des peuples libres.

On verra dans l'ensemble de ces détails ce que fut Joseph comme citoyen, représentant, orateur, capitaine, ambassadeur, roi philosophe, proscrit et cultivateur, toujours ami des institutions populaires. Il fut l'intime confident des projets patriotiques de son frère, l'Empereur Napoléon, pour l'avenir de la France. Il fut plus encore, *son meilleur ami.*

JOSEPH NAPOLEON,

JUGÉ

PAR SES CONTEMPORAINS.

Joseph Napoléon Bonaparte, est né à Corté, dans l'île de Corse, en 1768. Son père, député par les États de cette province à Paris, l'emmena sur le continent et le plaça au collège d'Autun en Bourgogne, où il fit ses études avec beaucoup de distinction.

Il se destinait au service militaire; mais il céda à la dernière volonté de son père, mort à Montpellier à la fleur de son âge, et retourna en 1785 dans son pays natal. En 1792, il se trouvait membre de l'administration du département dont le fameux Paoli était le président.

Les Anglais, profitant des troubles de la France, et s'étant rendus maîtres de l'île, Joseph se retira sur le continent et s'y maria en 1794 à l'une des filles de M. Clari, mort en 1791, un des plus riches capitalistes de Marseille.

Joseph avait suivi son frère dans la campagne d'Italie, en 1796. Le général Bonaparte, voulant faire la paix avec le roi de Sardaigne, le fit partir du Piémont, pour en démontrer la nécessité au Directoire.

Nommé ministre plénipotentiaire à Rome, puis ambassadeur extraordinaire, il entama directement avec le pape Pie VI une négociation par laquelle S. S. devait employer, pour porter les Vendéens à la paix, tous les moyens d'autorité et de persuasion que la confiance de ces peuples donnait au chef visible de l'église catholique.

On sait qu'à Rome, la résidence des envoyés des grandes puissances jouit du droit d'asile, ainsi que la plupart des églises : ce droit fut méconnu et l'un des généraux français, qui se trouvait avec l'ambassadeur, le général Duphot fut tué à ses côtés, tandis qu'il protégeait les patriotes romains aux prises avec les troupes papales.

L'ambassadeur n'ayant pas reçu les satisfactions qui lui étaient dues, partit pour Paris, où le gouvernement approuva complètement sa conduite et lui proposa l'ambassade de Prusse; mais Joseph, nommé membre du Conseil des Cinq-Cents, préféra répondre à la confiance de ses concitoyens, en entrant au Corps législatif. Il s'y fit remarquer par beaucoup de sens et de modération. Peu de jours après, il fut nommé secrétaire au Conseil des Cinq-Cents.

Sous le Consulat, il fut membre du conseil d'État. Chargé avec M. V. Roederer et de Fleurieu de terminer les différens qui existaient entre la France et les États-Unis d'Amérique, il fut l'un des négociateurs du traité du 30 novembre 1800, qui fut signé à sa terre de Morte-Fontaine.

Le 9 février 1801, il signa à Lunéville, avec le

comte de Cobenzel le traité de paix entre la France et l'Autriche.

Les intérêts de la République furent défendus avec beaucoup d'habileté par Joseph : une suspension d'armes , conclue en Italie par les généraux en chef , avait laissé Mantoue au pouvoir des Autrichiens , et une convention , signée à Lunéville par les plénipotentiaires , mit l'armée française en possession de cette place importante.

C'est au sujet de cet incident remarquable des négociations que Moreau, général en chef de l'armée du Rhin, écrit à Joseph : « Citoyen ministre, recevez mon compliment pour la manière » dont vous avez assiégé et pris Mantoue , sans quitter Luné- » ville. » *Revue des Deux-Mondes*, ABEL HUGO.

Le traité d'Amiens fut signé le 25 mars 1802. Joseph y défendit également avec une grande dignité l'honneur et les droits de la France. Il exprima le premier l'idée d'un concert entre les puissances contractantes, la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande, pour la destruction du système de piraterie par lequel, à la honte des grandes puissances de la chrétienté, les petites sont impunément vexées par les États barbaresques. Cette généreuse pensée se trouve énoncée dans une lettre de Joseph à son frère, alors premier consul, qui l'adopta.

En 1803, il fut nommé sénateur et membre du grand Conseil de la Légion-d'Honneur.

Le concordat avec la cour de Rome fut signé par Joseph, par l'abbé Besnier, depuis évêque d'Orléans, et par le ministre de l'intérieur Cretet. Les cardinaux Caselli, Spina et Gonsalvi signèrent pour le Saint-Siège. La paix de l'Église se trouva ainsi consolidée,

les libertés de l'Église gallicane respectées et le volcan, attisé par le fanatisme dans les départemens de l'Ouest, éteint.

Presque à la même époque fut signé avec l'Autriche, la Russie, la Prusse, la Bavière, le traité de garantie relatif aux changemens politiques survenus dans l'Empire germanique. Joseph eut les pouvoirs de la France.

En 1804, le camp de Boulogne était formé : Napoléon désira que son frère en fit partie : Celui-ci accepta le commandement du 4^e régiment de ligne.

Le sénat et le peuple Français, en appelant Napoléon à l'Empire, déclarèrent Joseph et ses enfans héritiers du trône, à défaut d'enfans de Napoléon; et, à défaut de descendans de Joseph, Louis Bonaparte et ses descendans.

Quatre millions de votes consacrèrent l'hérédité du pouvoir national dans la famille impériale. Sur toute la surface de l'Empire il ne se rencontra que 2579 voix négatives. — La France était si heureuse!...

La couronne de Lombardie lui fut offerte dans la même année; il la refusa, ne voulant pas renoncer aux nouveaux liens politiques qui l'unissaient à la France, ni contracter des engagements qui lui semblaient onéreux pour la Lombardie.

La couronne de fer fut offerte à Joseph; il la refusa. Républicain par conviction, il croyait trop aux droits des peuples, pour ne pas croire un peu aux devoirs des rois.

Général Foy, *Guerre de la Péninsule*, t. 4.

Joseph resta à la direction des affaires à Paris, durant la campagne d'Austerlitz. Peu de jours après cette

bataille, il reçut de l'Empereur l'ordre d'aller en Italie prendre le commandement de l'armée destinée à envahir le royaume de Naples, dont les souverains avaient rompu le traité qui les liait avec la France. 14 mille Russes et 12 mille Anglais s'étaient réunis aux troupes napolitaines. Le 8 février 1806, 40 mille Français entrèrent dans ce royaume. Joseph, à la tête du corps du centre, arriva à Capoue qui, après avoir fait mine de se défendre, ouvrit ses portes. 8 mille hommes y furent faits prisonniers de guerre.

Les Anglais et les Russes ayant opéré leur retraite, le roi Ferdinand s'était embarqué pour la Sicile, après avoir nommé à Naples une régence qui envoya des commissaires au quartier-général de l'armée Française.

SOUVENIRS DE NAPLES.

Joseph fit son entrée à Naples le 15 février 1806.

Le peuple le reçut comme un libérateur. Il profita de ces dispositions en continuant dans les fonctions publiques la plupart de ceux qui les remplissaient. Après avoir organisé une administration provisoire dans la capitale, voulant reconnaître par lui-même l'état du royaume, et s'assurer de la possibilité d'une tentative sur la Sicile, il se mit en marche avec un corps d'élite commandé par le général Lamarque.

Ce fut durant ce voyage que Joseph apprit que l'Empereur l'avait reconnu roi de Naples, et que les autres souverains du continent de l'Europe étaient disposés à le reconnaître prochainement.

Il rentra dans la capitale où l'attendait une députation du Sénat français qui, le félicitant sur son avènement au trône de Naples, se félicitait aussi de le conserver comme grand électeur et prince français. C'étaient : MM. le maréchal Pérignon, le général Férino, le comte Rœderer. Ce dernier accepta le ministère des finances et profita habilement de l'appui que lui donnait le roi pour les reconstituer sur des bases nouvelles, et établir un crédit public qui s'est maintenu malgré les changemens survenus depuis cette époque.

M. le maréchal Jourdan avait été nommé par l'Empereur gouverneur de Naples avant l'avènement du roi qui le conserva dans les mêmes fonctions.

Joseph nomma un conseil d'État composé d'un grand nombre de personnes qui lui furent indiquées par l'opinion publique, sans distinction de naissance, ni de parti ; un ministère où les avocats les plus célèbres se trouvèrent les collègues des barons de la plus haute naissance.

Toutes les améliorations dont il avait senti le besoin et la possibilité, dans ses conversations avec des hommes de toutes les classes du peuple, dans la longue tournée qu'il venait de faire, il annonça la volonté de les établir avec calme et maturité. Il divisa son conseil, et laissa à chaque comité le soin de préparer les amélio-

rations possibles, leur donnant pour exemple la révolution française dont ils étaient appelés à recueillir les fruits.

Joseph, occupé à réunir les moyens nécessaires pour réduire Gaëte, se porta devant cette place et fit diriger sur le même point une flotille de chaloupes canonnières qu'on était parvenu à construire, armer et équiper, visita les tranchées et les batteries les plus avancées. Il reconnut la place où le brave Valogne, général de génie, venait d'être tué, et ordonna la construction immédiate d'un monument en sa mémoire.

Le 7 juillet le roi retourna sous Gaëte, accompagné du général de génie Campredon et du général d'artillerie Dulauloy; et, en sa présence, 80 pièces d'artillerie commencèrent un feu dont l'effet fut tel, que le 18 deux brèches étaient praticables; et déjà le maréchal Masséna faisait ses dispositions pour l'assaut, lorsque la garnison de 7000 hommes proposa une capitulation, qui fut signée le même jour.

Le roi, avant de retourner à Naples, se montre encore dans les provinces, interroge les peuples sur leurs besoins, sévit contre quelques fonctionnaires prévaricateurs, inspire partout la confiance, et obtient un triomphe plus certain que celui qui est commandé par la force.

Éclairé par la connaissance personnelle qu'il venait d'acquérir sur l'état du peuple, sur ses besoins et ses désirs, il ne lui fut pas difficile de persuader aux conseillers d'état qu'il avait nommés dès les premiers jours de son arrivée, qu'il fallait chercher le bien particulier

de chaque classe de la société dans la satisfaction de toutes.

Ainsi le bien de la nation ne fut acheté ni par le sang, ni par les larmes, ni par la misère subite d'aucun individu. *Tout fut fait pour le peuple.* Les prisons encombrées de malheureux qui y languissaient depuis un grand nombre d'années furent vidées; des routes praticables aux voitures furent ouvertes jusqu'à Reggio, d'une extrémité du royaume à l'autre. Dé temps immémorial les voyages des rois étaient une charge pour les peuples, par les droits attachés à chaque officier de la maison royale : ces droits furent abolis.

Des chefs de bandes, réconciliés avec le nouveau gouvernement par l'opinion des habitans, furent souvent admis à des entretiens particuliers avec le roi, qui n'a jamais eu à s'en repentir. Un de ces chefs ayant résolu de passer à son service, et de lui montrer une confiance égale à la sienne, sachant que ce prince était attendu à Salerne avec un corps considérable de troupes, fait ranger en bataille ses gens sur la route. Le roi, accompagné seulement de quelques officiers, arrive bien avant sa garde. Il est complimenté par le colonel, passe en revue sa troupe qui lui prête serment : elle fraternise avec l'escorte du roi, entre avec elle dans Salerne, et devient le noyau d'un régiment napolitain.

Les crimes particuliers cessèrent dès qu'une administration paternelle s'occupa des plus malheureux, et que loin de les avilir, elle sut les annoblir par le travail.

Le roi voulut visiter la maison où était né Le Tasse,

à Sorrento ; on n'arrivait à cette ville qu'à cheval, au bord des précipices. Le roi ordonna la réunion de toutes les éditions de ce poète célèbre dans cette même maison, sous la garde de son descendant le plus direct, auquel il alloua un traitement. Il ordonna aussi la confection d'une route pour y arriver. Il aimait les arts de passion, et il s'en montra toujours le protecteur le plus zélé. Voici une anecdote racontée par Bernardin de Saint-Pierre lui-même qui fait honneur aux sentiments de Joseph.

Un de mes souscripteurs m'invita, il y a environ un an et demi, à le venir voir à sa campagne. C'est un jeune père de famille dont la physionomie annonce les qualités de l'âme. Il réunit en lui toutes celles qui distinguent le fils, le frère, l'époux, le père et l'ami de l'humanité. Il me prit en particulier, et me dit : « Il y a cinq ans que » nous ne nous sommes vus. Je n'en ai pas moins conservé le désir » de vous être utile. Ma fortune, *que je dois à la nation*, m'en donne » aujourd'hui les moyens. Je n'en peux faire un meilleur usage, » qu'en vous en offrant une petite portion. Ajoutez à mon bonheur, » en me donnant les moyens de contribuer au vôtre : Je vous prie » d'accepter deux mille écus de pension, avec un titre ou sans » titre, comme vous le voudrez ; je ne veux pas gêner votre liberté » nécessaire à vos travaux, je ne désire que vous la conserver. » — « Et moi, lui répondis-je, permettez que je ne vous sois attaché » que par les liens de la reconnaissance. » Ce philosophe *si digne du trône, si quelque trône était digne de lui*, est le prince Joseph Napoléon-Bonaparte.

BERNARDIN DE ST-PIERRE, *préface de Paul et Virginie*.

L'étiquette la plus sévère réglait tout au palais autrois ; le souverain n'était accessible qu'à un très-petit nombre de favoris. Sentant la nécessité de beaucoup voir, de beaucoup entendre, et ne craignant pas de laisser pénétrer ses plus secrètes pensées, et de

mettre à profit tous les momens de la journée, Joseph ouvrit le palais à tout le monde.

Dans ses voyages, le Roi s'entretient avec tous les habitans. Il a de la grâce dans sa personne; il parle avec facilité; il a le bon esprit de dire aux gens ce qui peut leur être agréable, et le talent de le bien dire. Il assure à ceux qui ne sont pas nobles qu'il a détruit et qu'il détruira tous les droits féodaux qui pèsent sur le pauvre peuple; que le mérite seul aura droit aux emplois; qu'il s'occupe de former un corps de nation et de créer un esprit national.

Journal de STANISLAS GIRARDIN.

Joseph présidait lui-même le conseil d'État. Quoiqu'il n'y eût alors d'autre loi constitutive que sa propre volonté, il n'adopta jamais un décret qu'il n'eût été approuvé par la majorité des voix. Il parlait l'italien avec facilité, et profitait de cet avantage pour développer et soutenir les nouvelles théories dont l'expérience avait démontré en France la bonté.

A l'arrivée du roi Joseph à Naples, les revenus publics ne s'élevaient qu'à sept millions de ducats; ils furent portés à quatorze millions.

La dette publique était de cent millions: cinquante millions furent payés et les moyens d'extinction des autres cinquante millions assurés. Tous les genres de prospérité étaient préparés; mais Joseph était appelé à d'autres destinées.

Il nous a paru convenable de citer, à la suite de ces détails, deux lettres d'un illustre patriote, le général Lamarque, qui font le plus grand honneur au caractère et au génie de Joseph, dont l'une résume admirablement les bienfaits de sa royale administration à

Naples. Elle avait laissé dans l'âme citoyenne du général une impression d'autant plus profonde qu'il écrivait cette lettre à vingt ans de distance, sous la restauration, alors que l'éloge ne pouvait être que l'expression de la vérité et d'une haute conviction envers un proscrit lâchement calomnié. Le général Lamarque est mort fidèle à ses principes populaires, et ses funérailles civiques, hommage d'un peuple entier, donnent encore plus d'autorité à ses assertions si brillamment énergiques. Voici la copie de ces deux lettres.

Lettre du lieutenant-général Lamarque au comte de Survilliers.

Paris, 27 mars 1824.

A MONSIEUR LE COMTE DE SURVILLIERS.

Monsieur le comte,

Déjà j'ai réfuté dans plusieurs articles de journaux des calomnies atroces et ridicules qu'on publiait, et toujours je me suis présenté dans le monde comme votre admirateur. Soyez assuré que votre réputation est honorable et glorieuse. — La vérité a déjà dissipé bien des nuages ; bientôt elle brillera dans tout son éclat ; les pamphlets n'ont qu'une existence éphémère ; ce sont des reptiles qui rampent sur le piédestal d'une statue.

Vous ferez bien de consacrer quelque temps à vos mémoires, mais, avant de les imprimer, il faudra les envoyer à Paris et les confier à quelque homme d'un goût sûr et épuré, qui les communique à d'autres personnes de position et d'opinion différentes, car vous n'écrivez pas pour un parti, pour une coterie ; et, de la haute sphère où vous vous êtes élevé, vous devez planer au-dessus de tous les intérêts, de tous les souvenirs, de toutes les espérances. — Il me semble que la partie la plus intéressante est celle de votre règne à Naples ; vous y avez réellement été le philosophe sur le trône, que Platon désirait pour le bonheur de l'humanité.

Je me souviens de vos voyages où vous prêchiez aux grands l'amour du peuple ; au peuple , le respect des lois ; aux prêtres, la tolérance ; aux militaires , l'ordre et la modération. Ne pouvant pas établir la liberté politique , vous vouliez faire jouir vos peuples de tous les bienfaits du régime municipal que vous regardiez comme le fondement de toutes les institutions.

Sous votre régime , trop court pour une nation qui vous a tant regretté ,

La féodalité fut détruite ,
Le brigandage a disparu ,
Le système des impôts fut changé ,
L'ordre dans les finances établi ,
L'administration créée ,
Les grands et le peuple réconciliés ,
Des routes ouvertes sur tous les points ,
La capitale embellie ,
L'armée et la marine réorganisées ,
Les Anglais chassés de tout le royaume ,
Gaète , Sylla , Reggio , Marathéa , Amanthia pris.
Vos mémoires seront une leçon pour les rois.

Mille pardons , *mon général* , d'oser ainsi donner des conseils à *mon maître* , à celui dont j'ai si souvent admiré les lumières , les talens et l'esprit. — Mon attachement excusera , je l'espère , cette imprudente indiscretion.

Comme vous j'ai été proscrit , comme vous j'ai erré sur les terres étrangères , formant toujours des vœux pour ma patrie ; je sais combien on est alors irritable et sensible , combien on sent douloureusement les attaques de ses ennemis ; mais à mon retour je me suis aperçu que dans l'exil on s'exagère l'importance de ces attaques. — La générosité du peuple français est un vaste bouclier qui couvre tous les infortunés ; les traits qu'on leur lance retombent sur les agresseurs.

Vous auriez plus à craindre , Sire , si vous étiez encore sur le trône : soyez donc tranquille sous ce rapport , et que les calomnies qui parviennent jusqu'à vous , après avoir traversé les mers , ne troublent pas un moment votre bonheur domestique et le calme de votre situation. — Ce sont les derniers souffles de la tempête , le dernier bruit des vagues expirantes.

Comptez , mon général , sur tout mon attachement ; il égale presque celui que je porte à la mémoire de mon père. Comptez sur ma reconnaissance , et agréez l'hommage du sincère dévouement de votre très humble et très obéissant serviteur ,

Le lieutenant-général LAMARQUE.

Bordeaux , le 22 février 1830.

M. le comte ,

Le hasard me fait rencontrer un brave officier de notre vieille armée , qui se rend près de vous pour y faire des essais d'agriculture ; je ne veux pas manquer cette occasion de me rappeler au souvenir d'un homme dont je n'oublierai jamais les bienfaits et la bonté. Sur le trône , vous aviez les vertus pratiques d'un philosophe , ami de l'humanité ; rentré sans peine dans la classe des simples citoyens , vous avez l'âme grande et généreuse d'un roi , qui répand autour de lui le bonheur et console toutes les infortunes.

Votre ancien chef d'état-major a bien chargé de rôle ; ce ne sont plus les boulets qu'il affronte , mais les ennemis de nos institutions qu'il combat ; il poursuivait la gloire ; il s'est voué sans réserve à la défense de la liberté. Déjà conscrit politique , il bégaye quelques discours à la tribune ; que n'a-t-il cette éloquence facile et brillante que j'admirais dans le roi de Naples lorsque j'avais l'honneur de l'accompagner dans les Calabres , dans la Pouille et dans les Abruzzes ! Il terrasserait les hommes de la contre révolution , dont le trône a eu l'imprudence de s'environner.

Une lutte grande et décisive se prépare ; le résultat définitif n'est pas douteux , mais la victoire peut être péniblement achetée ; peu importe , je suis sur la brèche et je n'oublierai pas que j'ai été capitaine des grenadiers !

Souvent j'ai eu l'envie d'aller vous voir , et malgré la vieillesse qui s'avance je n'en perds pas l'espoir.

Agrez , Monsieur le comte , l'assurance des vœux que je forme pour votre bonheur et l'hommage du dévouement respectueux et de la reconnaissance impérissable que je vous porte.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur ,

Le lieutenant-général ,

LAMARQUE.

Je n'étonnerai aucun de ceux qui ont approché du roi Joseph en parlant de ses talens militaires. Le vainqueur de Fleurus, le maréchal Jourdan, dont on ne contestera pas l'autorité en pareille matière a dit : que, dans la discussion des grandes opérations stratégiques, Joseph avait des conceptions qui semblaient émanées du génie de Napoléon. L'illustre général Lamarque n'accordait pas une estime moins grande à la capacité de l'ancien roi de Naples et d'Espagne. Dans une lettre écrite en 1824 (on ne flatte guère les rois tombés) il appelle encore *son maître et son général* le prince dont il avait été le chef d'état-major

Revue des Deux-Mondes.

ABEL HUGO.

SOUVENIRS D'ESPAGNE.

Déjà dans l'entrevue qu'il avait eue à Venise avec l'empereur Napoléon quelques mois auparavant, Joseph avait eu connaissance des dissensions qui déchiraient la maison régnante d'Espagne, et des embarras politiques qu'elles faisaient prévoir. Il reçut de Bayonne, où les princes d'Espagne se trouvaient auprès de Napoléon, l'invitation pressante de se mettre en marche pour cette ville. Rien n'était encore énoncé ni décidé ; et ce fut dans cette incertitude et des projets et des événemens possibles, que Joseph partit avec l'espoir de revoir encore sa famille à Naples, où elle restait. Mais à peu de distance de Bayonne il rencontra l'empereur, qui lui dit :

Que les passions des princes de la maison d'Espagne avait précipité la crise qui arrivait trop tôt ; qu'ils n'avaient pu s'accorder à Bayonne, pas plus qu'en Espagne ; que Charles IV avait préféré se retirer en France, à de certaines conditions, plutôt que de rentrer en Espagne sans le Prince de la Paix ; qu'il avait préféré voir monter sur son trône un étranger plutôt que Ferdinand ; qu'il faudrait plus d'efforts à la France pour soutenir Charles et le prince de la Paix que pour changer la dynastie ; que Ferdinand lui avait paru tellement médiocre, et d'un caractère si peu sûr, qu'il ne lui convenait pas de se commettre pour lui, en soutenant un fils qui détrône son père ; que cette dynastie ne convenait plus à l'Espagne : que nulle régénération n'était possible avec elle ; que les premiers personnages de la monarchie, par leur rang, leurs lumières, leur caractère, réunis à Bayonne en Junte nationale, étaient en général convaincus de cette vérité ; que puisque le destin le veut ainsi, et qu'il peut faire aujourd'hui ce qu'il n'eût pas voulu entreprendre, il avait désigné, pour régénérer l'Espagne, son frère le roi de Naples, qui était agréable à la Junte, et qui le serait à la nation : que les princes espagnols étaient partis pour la France : qu'ils lui avaient cédé leurs droits à la couronne ; qu'il les avait transmis à son frère le roi de Naples ; qu'il était important que celui-ci n'hésitât pas ; que la tranquillité de l'Espagne et de l'Europe dépendait du parti que lui Joseph allait prendre ; qu'il ne pouvait penser que le regret de quitter un beau pays, où il n'y avait plus de danger à courir, pût lui

faire refuser un trône où il y avait des obstacles à surmonter, mais aussi beaucoup de bien à faire.

Arrivé à Bayonne, Joseph trouva tous les membres de la Junte réunis au château de *Marrac*. Il répondit vaguement aux discours qui lui furent faits, et il remit à voir, les jours suivans, en particulier, les divers membres de la Junte.

Les princes espagnols étaient partis : le duc de l'Infantado et M. Cevallos passaient pour les partisans les plus chauds de Ferdinand, l'un et l'autre se présentèrent le lendemain pour prendre congé. Joseph eut un long entretien avec l'Infantado, qui finit par lui offrir ses services, en lui disant qu'il voyait bien que tout ce que lui avaient mandé ses agens de Naples, où il possédait des fiefs, était vrai ; et que si Joseph devait être en Espagne ce qu'il avait été à Naples, nul doute que la nation entière ne se ralliât à lui. Cevallos tint à peu près le même langage à Joseph, qui vit ensuite successivement tous les membres de la Junte. Ils étaient au nombre de près de cent. Ils peignaient énergiquement les maux de leur patrie et la facilité qu'il y aurait à les faire cesser. En effet, les courtisans du père et du fils étaient d'accord sur un seul point, l'impossibilité de vivre ensemble, sous le père ou sous le fils : Joseph seul, *sacrifiant le trône de Naples* pour monter sur celui d'Espagne, leur paraissait devoir accorder tous les partis, et ramener et surpasser le règne de Charles III.

Le soulèvement de Saragosse et de plusieurs provinces, sous le prétexte que l'empereur Napoléon

voulait assujétir l'Espagne à la France ; l'assurance que les membres de la Junte (tous sans exception) donnaient à Joseph , que son acceptation devait calmer tous les troubles , assurer l'indépendance de la monarchie , l'intégrité de son territoire , sa liberté et son bonheur , qui paraissait si facile à un prince qui ne passait les Pyrénées que dans ce but sacré , exaltèrent la générosité naturelle de Joseph. Il céda en sacrifiant ses intérêts les plus chers à l'espoir de faire le bien d'un plus grand nombre d'hommes , et finit par se résoudre d'accepter le trône qui lui était offert. Il crut de son devoir d'aller au poste le plus périlleux. La vertu et non l'ambition le conduisit en Espagne.

Mais il ne voulut quitter le trône de Naples qu'avec l'assurance que ses institutions seraient conservées , et que les Napolitains jouiraient des bienfaits d'une constitution qui n'était que le résumé de ses principales lois , suffisantes pour lors au besoin de ces peuples. Il obtint pour elle la garantie de l'empereur Napoléon , et ne consentit à entrer en Espagne qu'à cette condition.

L'Empereur proclama par un acte du 6 juin , son frère aîné , Joseph Napoléon roi d'Espagne et des Indes.

Ce prince était loin d'ambitionner une pareille destinée. Il avait près de 40 ans ; sa figure était gracieuse et ses manières élégantes. Il aimait les femmes , les beaux arts , la littérature. Sa conversation méthodique et riche d'observations indiquait une habitude de la parole et une connaissance des hommes qui ne s'acquièrent qu'au sein de l'égalité. A Naples , où il régnait depuis deux ans , on lui devait une foule de réglemens utiles. Un souverain facile , bienveillant , généreux , devait plaire à tous ceux que leurs emplois rapprochaient de sa personne. Il éprouva un vif serrement de cœur , lorsqu'il

fallut s'arracher à ses travaux commencés , pour recommencer une vie nouvelle.

Les grands d'Espagne, à son arrivée à Bayonne, le saluent comme leur souverain , avant même qu'il ait eu le temps de consentir à l'être.

La Junte extraordinaire s'assembla le 15 juin. Il est de vérité que tous les membres purent émettre leurs opinions avec la plus entière liberté. Une constitution basée sur les mêmes principes que celle de Naples, fut adoptée par la Junte , après onze sessions.

Histoire de, la guerre de la Péninsule.

Général For.

Elle fut garantie également par l'empereur Napoléon. Joseph et les membres de la Junte jurèrent d'y être fidèles : si les événemens leur eussent laissé le pouvoir de tenir leurs sermens , nul doute qu'elle eût suffi à régénérer graduellement la nation. La reconnaissance de la souveraineté nationale représentée par les Cortès , l'indépendance des pouvoirs , la démarcation du patrimoine de la couronne et du trésor national , eussent seuls suffi pour retirer l'Espagne du gouffre où elle se trouvait plongée depuis tant de siècles.

Son avènement au trône fut notifié par le secrétaire d'état Cevallos aux puissances étrangères , qui toutes le reconnurent , à l'exception de l'Angleterre.

Toute imparfaite que fut la constitution de Bayonne , c'était un pas énorme dans la carrière des améliorations. Elle établissait l'égalité devant la loi , la publicité de procédure en matière criminelle , la distinction des pouvoirs sociaux.

Guerre de la Péninsule.

Général For.

Arrivé à Madrid , Joseph trouva le peuple exaspéré par la journée du 2 mai 1809. Étranger à tout ce qui

s'était passé et fort de sa conscience, il convoqua pour le lendemain, au palais, toutes les personnes qui pouvaient être considérées comme représentant les diverses classes de la société, les grands d'Espagne, les chefs des ordres religieux, les curés, les membres des tribunaux, les officiers généraux, les principaux capitalistes, les syndics des arts et métiers. Toutes les salles se trouvèrent remplies, pour la première fois, par l'affluence de tant d'hommes étonnés de se trouver ensemble. Le nouveau roi s'expliqua avec la plus pure franchise sur les événemens qui l'amenaient en Espagne, sur les motifs de sa conduite, sur ses projets. Il s'aventura seul dans les diverses salles encombrées par tant de gens prévenus contre lui, et inspira tant de confiance par celle qu'il montra, qu'il enleva tous les suffrages, et en peu de jours ces missionnaires qu'il s'était donnés changèrent totalement l'opinion de la capitale.

On ne douta pas que la présence du roi, au milieu de ses sujets, ne conciliât tous les intérêts et ne rétablît la paix publique. Ces espérances étaient exprimées avec énergie par ceux mêmes qui s'étaient montrés les plus dévoués serviteurs de Ferdinand; leurs correspondances en font foi; et comme s'il eût fallu qu'aucun suffrage ne manquât à Joseph, Ferdinand rompit *volontairement* le silence de sa retraite de Valençay pour lui exprimer, au nom de son frère, de son oncle et au sien, la satisfaction qu'il éprouvait en voyant à la tête de la nation Espagnole un monarque si propre par ses vertus à la rendre heureuse.

Aussitôt après son arrivée à Madrid, Joseph répandit d'abondantes aumônes dans la classe indigente.

Cependant son existence royale dépendait toujours des chances incertaines de la guerre.

Guerre de la Péninsule.

Général Fox.

Ces heureuses dispositions furent effacées par la nouvelle du désastre de Baylen. La retraite sur Burgos fut effectuée. Le roi se trouva au milieu de l'armée du maréchal Bessière, qui trois semaines auparavant avait gagné la bataille de Rio-Seco.

Les combats de Burgos, de Tudella, Sommo-Sierra, ouvrirent de nouveau les portes de Madrid.

Le roi Joseph rentre dans sa capitale le 22 janvier 1809. Le peuple n'avait pas perdu le souvenir des espérances qu'il avait conçues lors de sa première entrée. Chaque habitant venait de lui prêter individuellement le serment de fidélité, dans sa paroisse. Joseph s'efforça de seconder ces heureuses dispositions, en renouvelant, dans une occasion solennelle, l'assurance de l'indépendance de la monarchie, de l'intégrité de son territoire, du maintien de la religion, de la liberté des citoyens, « conditions, disait-il, du serment que j'ai » prêté en acceptant la couronne; elle ne s'avilira pas » sur ma tête. » Il promit la réunion des Cortès et l'évacuation de l'Espagne par les troupes françaises, dès que le pays serait pacifié. Enfin pour exprimer ses sentimens d'une manière plus énergique, il avait coutume de dire : « Si j'aime la France comme ma famille, je » suis dévoué à l'Espagne comme à ma religion. »

Ferdinand sollicita de lui, par lettres, son intervention pour obtenir de l'empereur une de ses nièces en mariage: le serment de fidélité des Espagnols qui étaient avec lui en France était joint à ces lettres, qui furent communiquées par le marquis de Musquiz, aux chefs

de l'insurrection : la plupart des membres de la Junte de Bayonne en avaient eu connaissance précédemment.

Les premières relations extérieures étaient favorables. L'empereur de Russie avait répondu au général del Pardo, ambassadeur d'Espagne, par des félicitations fondées sur le caractère personnel du nouveau roi.

Les premiers événemens militaires furent heureux. L'armée anglaise, chassée de la Corogne, avait débarqué en Portugal, d'où elle venait de sortir sous les ordres de sir Arthur Wellesley, aujourd'hui lord Wellington. Le maréchal Beresford avec une armée portugaise se dirigea sur le haut Duero. La grande armée espagnole du général Cuesta venait de passer le Tage à Almanez pour se joindre aux Anglais. Le roi se détermina à les prévenir en les attaquant, loin de sa capitale. Le 27 juillet 1809 les armées anglaises et espagnoles sont réunies près de Talaveyra. Cependant il n'avait à opposer aux forces anglaises et espagnoles, qui étaient doubles des siennes, que cinquante mille hommes. D'un autre côté, l'armée de Venegas, n'étant plus contenue par le quatrième corps qui lui avait dérobé quelques marches, s'avancait vers Aranjuez et menaçait d'y passer le Tage, pour se porter sur Madrid, où elle eût détruit toutes les ressources du gouvernement et de l'armée.

Dans cette situation critique, le roi se décida à ordonner l'attaque du plateau sur lequel était placée l'armée anglaise. La bataille fut sanglante, Talaveyra fut évacuée par les Espagnols, et l'armée française resta maîtresse du champ de bataille. Les ennemis perdirent,

de leur aveu, plus de monde que l'armée française, mais le plateau occupé par les troupes anglaises ne put leur être enlevé. Cependant le résultat de cette journée fut favorable : l'arrière-garde de l'armée combinée anglaise et espagnole, atteinte dans sa retraite, au pont de l'Arzobispo, par les corps de trois maréchaux, fut taillée en pièces : l'armée de Venegas, forte de trente mille hommes, qui avait donné tant d'inquiétude à Madrid, attaquée le 11 août à Almonacid par le quatrième corps et la réserve du roi, qui dirigeait les opérations, fut détruite et dispersée.

Le roi avait pour major général le maréchal Jourdan.

On comptait parmi ses généraux et dans sa garde un assez grand nombre de ces républicains persévérans, dont les opinions par fois franchement exprimées n'effarouchaient pas ce roi sorti d'une république et disposé lui-même à rendre intérieurement hommage au principe de la souveraineté populaire.

Revue des Deux-Mondes.

A. HUGO.

Le roi ne rentra dans Madrid qu'après avoir parcouru une grande partie de la Manche.

Les batailles de Talaveyra et d'Almonacid ayant arrêté les mouvemens de l'ennemi, le roi profita du calme qui les suivit pour s'occuper de l'administration intérieure.

On voyait à son conseil d'état des généraux d'ordres religieux, qui votèrent la suppression des ordres ; des officiers généraux, ci-devant insurgés, qui votèrent contre les insurgés ; des inquisiteurs qui votèrent contre l'inquisition ; dans sa maison, des grands qui se pro-

nonçaient pour les lois populaires. Aussi, dans les villes récemment abandonnées par les troupes ennemies, trouva-t-il toujours les cœurs ouverts à l'espérance, et la confiance qu'avaient en son caractère personnel ses ennemis même, le rendit-elle souvent dépositaire de leurs opinions de la veille, et arbitre de leur sort du lendemain.

Le règne de Joseph laissa en Espagne des germes de prospérité qui auraient pu être développés. Il a été marqué par des actes et des travaux qui passeront à la postérité.

Tous ceux qui ont approché de ce prince peuvent rendre témoignage de sa bonté, de sa douceur, de son affabilité et de son égalité de caractère au milieu des évènements les plus divers. On le voyait dans sa prospérité, cherchant à répandre sa fortune sur tous ceux qui l'entouraient; dans ses désastres, moins occupé de lui-même que de ceux que son malheur entraînait avec lui.

Il était brave dans le combat; il en a donné des preuves sans nombre tant en Italie qu'en Espagne.

Les ennemis de Joseph ne pouvant attaquer les actes de son administration paternelle et dirigée dans l'intérêt du pays, s'attaquaient à sa personne. Pour exciter contre lui l'animadversion des classes infirmes de la nation, il n'est sorti d'absurdes imputations qu'ils ne cherchassent à répandre. Ils allaient jusqu'à lui supposer des infirmités corporelles. — Il était pourtant d'une extrême ressemblance avec Napoléon. C'était le même visage d'un caractère antique, d'une beauté régulière, le même front vaste et découvert, seulement un teint plus clair, des traits moins sévères, des regards plus doux. Joseph était d'une taille plus élevée que son frère.

Revue des Deux-Mondes.

A. HUGO.

Peu de mois après sa rentrée à Madrid, Joseph, informe que 50 mille Espagnols étaient descendus de la Sierra Morena dans la Manche, marcha à leur rencon-

tre, et les atteignit à Ocaña, où ils furent complètement battus par 20 mille Français et 4 mille Espagnols à son service. 25 mille prisonniers qui, la plupart, prirent service pour lui, trente drapeaux et toute l'artillerie de cette armée, furent les fruits de cette victoire.

Sa clémence égalait son humanité. On le vit pendant la bataille d'Ocana, parcourir les rangs Français et recommander aux soldats de ménager les vaincus. Après la bataille, il fit grâce à un grand nombre d'Espagnols, qui, après lui avoir prêté serment de fidélité avaient été pris les armes à la main combattant contre lui.

Revue des Deux-Mondes.

A. HUGO.

A sa rentrée à Madrid, Joseph apprit nos succès en Aragon, en Catalogne; il résolut d'en poursuivre le cours. La junte de Séville avait convoqué les Cortès pour le mois de mars, il voulut les prévenir. Le 11 janvier, il se trouva au pied de la Sierra Morena à la tête de 60,000 hommes. Ce fut lui qui eut l'heureuse idée de cette belle campagne d'Andalousie.

Il annonça hautement le désir de tenir les Cortès à Grenade, au mois de mars. Cordoue se rendit à lui sans coup férir.

Les peuples détrompés des calomnies grossières dont ils avaient été imbus sur les armées françaises et leur chef, convaincus enfin qu'il ne s'agissait pas de soumettre l'Espagne à la France, mais d'établir la paix entre les deux nations et de proposer une réunion de véritables Cortès qui, représentant la nation, seraient *maîtres d'accepter ou de refuser* le roi que la Junte de

Bayonne leur avait donné, et auquel leurs anciens princes même avaient prêté serment; le roi Joseph déclarant hautement que, dès que les Anglais auraient évacué la Péninsule, les Français la quitteraient aussi, et que lui-même suivrait leur mouvement s'il n'était pas retenu par des vœux sincères de la nation éclairée sur ses véritables intérêts; que la constitution de Bayonne, suffisant aujourd'hui aux habitudes des peuples, pourrait être changée et modifiée; que la nation n'aurait jamais autant de liberté que son roi voudrait qu'elle en eût, puisqu'il ne serait véritablement roi qu'autant que l'Espagne serait véritablement libre et délivrée de tous les étrangers; de tels sentimens ouvrirent les portes de Séville, de Grenade, de Jaën.

Les principaux habitans et les chefs même insurrectionnels des quatre royaumes de l'Andalousie s'étaient réunis au port Ste-Marie, en face Cadix. Ils entouraient le roi, dont ils espéraient alors la fin de leur maux, et qui leur manifestait l'intention persévérante de réunir la nation à Grenade immédiatement. Tous les membres de la Junte centrale devaient faire partie des Cortès, les évêques, les grands, les chefs militaires, les riches capitalistes. Cette assemblée vraiment nationale aurait à délibérer sur une seule question.

Accepte-t-on ou n'accepte-t-on pas la constitution et le roi que la Junte de Bayonne nous présente?

Si la négative était prononcée, le roi Joseph quitterait l'Espagne, déterminé à régner par le peuple Espagnol, comme il voulait *régner pour le peuple*.

L'enthousiasme avait électrisé tous les cœurs, enivré

toutes les têtes; mais ces députés qui s'étaient offerts d'eux-mêmes pour aller parlementer avec leurs compatriotes , partis sur de frêles esquifs, furent arrêtés par les Anglais et ne purent débarquer à Cadix.

Un décret impérial institua les gouvernemens militaires dans les provinces espagnoles. Le général de division devint le président de la Junte administrative ; l'intendant espagnol en devait être le simple secrétaire. Cet état de choses ne pouvait manquer de détruire tout le bien produit par la campagne glorieuse d'Andalousie entreprise de son chef par le roi.

Appelé au centre du royaume pour remédier autant que possible , au mauvais effet produit par l'établissement des gouvernemens militaires dans les provinces , Joseph confia au maréchal Soult le commandement de l'armée d'Andalousie et retourna à Madrid après une absence de cinq mois.

Le roi Joseph se rendit lui-même à Paris , où il eut une entrevue avec son frère : l'Empereur le détermina à retourner en Espagne , par l'assurance positive qu'il lui donna , que les gouvernemens militaires cesseraient bientôt ; que déjà ils avait produit un bon effet sur le gouvernement anglais, qui offrait de quitter le Portugal, si les troupes françaises évacuaient l'Espagne, et de reconnaître le roi Joseph, si la nation espagnole le reconnaissait , et si la France consentait de son côté à reconnaître la maison de Bragance en Portugal. Les divers commandans militaires devaient être mis sous les ordres du roi Joseph; les Cortès seraient réunis et les troupes françaises sortiraient de l'Espagne dès

que le roi Joseph croirait qu'elles cesseraient de lui être nécessaires.

C'est dans l'espoir du succès de cette négociation avec l'Angleterre et de l'exécution fidèle des promesses de l'Empereur, de la garantie de l'indépendance, de l'intégrité de la monarchie espagnole, que le roi Joseph rentra à Madrid, où il fut accueilli comme un puissant protecteur.

Lors de la grande famine de 1811 à 1812, les finances étaient épuisées ; cependant il trouva moyen de venir au secours des pauvres de Madrid, en réduisant au strict nécessaire toutes les dépenses de sa maison. Tant que dura la famine, il fit servir sur sa table un pain noir et grossier, voulant, disait-il, *manger du pain des pauvres*, il ajoutait en souriant : *pan de soldado, pan de rey* ; pain de soldat, pain de roi.

Revue des Deux-Mondes.

A. Hugo.

Déjà circulaient les premiers bruits de la rupture prochaine entre la France et la Russie.

Les Anglais, n'étant plus contenus par l'armée de Portugal, venaient de s'emparer de Ciudad-Rodrigo et de Badajoz. Le maréchal Victor, le reste de la garde impériale, plusieurs régimens de ligne, étaient rappelés en France. L'espoir d'une négociation avec le gouvernement anglais s'était évanoui ; les insurrections partielles s'étaient multipliées par la création de nouvelles *guérillas*, que l'or des Anglais et l'exaspération des habitans avaient encouragées : les communications devenaient plus difficiles que jamais.

La Navarre était ravagée par les bandes de Mina, devenues une armée, la disette désolait la capitale et les

provinces. Telle était la face des affaires en Espagne, lorsque l'Empereur, partant pour la Russie, rendit au roi Joseph le commandement général des armées.

Dans de telles circonstances, l'honneur ne lui permettait plus de refuser un poste difficile. Le maréchal Jourdan retourna auprès de lui.

Le roi partit de Madrid où il ne s'arrêta qu'un jour, passe la Tormès et se trouve sur le champ de bataille des Arapiles, avec plus de cent mille hommes. Les forces ennemies s'élevaient peut-être à un aussi grand nombre de combattans; mais elles se composaient de trois nations différentes, la victoire ne pouvait être douteuse. Le roi, après avoir vu commencer sous ses yeux le mouvement de l'armée du midi, qui devait couper la route de Salamanque à Ciudad-Rodrigo, dans le but d'intercepter la retraite en Portugal de l'armée ennemie, se porte à celle de Portugal, qui arrivait sur le même champ de bataille, pleine d'une ardeur qu'il est facile de concevoir.

Cependant la pluie qui tombait par torrens avait rendu les chemins presque impraticables et retardé beaucoup les mouvemens de l'armée du midi. Les Anglais profitèrent de ce retard et hâtèrent leur retraite par la route de Ciudad-Rodrigo qui n'était pas encore occupée: le succès de cette journée se réduisit à cinq à six mille prisonniers, parmi lesquels était le général de cavalerie lord Paget.

Cette journée devait contrebalancer les désastres de la Russie; il n'en fut pas ainsi. L'ennemi rentra en Portugal, et l'armée française se trouva bientôt affaiblie

de plus de trente mille hommes qui eurent ordre de repasser les Pyrénées.

Cependant une armée espagnole s'avancait dans la Manche, et cette armée demandait à se réunir à celle du roi. Le comte de Montigot avait fait les mêmes ouvertures à M. le duc de Santa-Fé, un des ministres du roi. Il envoya un de ses aides-de-camp pour traiter avec cette armée. Il était encore en pourparler avec ces chefs, lorsqu'il reçut l'ordre précis de quitter Madrid et de prendre la ligne du Duero. L'état des affaires de Russie en faisait un devoir absolu, il fallut obéir; et le départ eut lieu immédiatement pour Valladolid. Anglais, Espagnols, Portugais s'avançaient contre l'armée française, singulièrement affaiblie par le départ des meilleurs officiers et sous-officiers, destinés à former de nouveaux corps en France.

Joseph apprécia la position délicate des hommes publics et des grands de sa cour. Il leur laissa la liberté de faire ce que chacun jugerait de plus conforme aux idées qu'il attachait aux mots *devoir* et *patrie*. *Guerre de la Péninsule*, général Fox.

Sire, lui disait M. de Girardin, dans la retraite, j'aurais pris pour ôtages tous ceux qui vous prêtèrent serment à Bayonne. — A quoi bon! — Pour les punir de leur perfidie, et nous garantir l'avenir. — Il aurait fallu user de violence, exercer des actes de tyrannie, prendre des mesures qui répugnent à mon caractère. Une couronne ne vaut pas le sacrifice de sa réputation.

Le Roi, il faut en convenir, a montré dans ses graves circonstances un calme extraordinaire et une grande présence d'esprit. Au quartier-général, on lui conseillait de renoncer au commandement de l'armée; le Roi se fâcha, et répliqua : « Messieurs, un » jour d'action, vous verrez qui de vous ou de moi se trouvera le » plus près de l'ennemi, et le plus exposé à son feu. » Le peu de cas

que le Roi faisait alors de sa vie, quoiqu'il supportât l'adversité avec beaucoup de grandeur d'âme, faisait craindre qu'il saisirait la première occasion de sacrifier son existence avec gloire.

Journal de STANISLAS GIRARDIN.

A la bataille de Vittoria, 30 mille français en ligne disputèrent la victoire à plus de 100 mille ennemis. De l'aveu des Anglais, leurs pertes surpassèrent celles de l'armée française. Joseph, pressé par plus de deux mille familles espagnoles qui suivaient sa fortune, n'avait pu leur refuser une escorte pour les conduire en France où elles arrivèrent en sûreté. Le convoi partit avant la bataille.

Quelques écrivains malveillans ou mal informés ont imprimé que cette escorte était principalement destinée à accompagner les équipages et la maison du roi; le fait est que ces équipages et les fourgons du trésorier de la liste civile n'ont pas fait partie de ce convoi, qu'ils sont restés sous Vittoria où ils ont été pillés, et que M. Thibault, trésorier de la liste civile, et quelques-employés y ont été tués.

La retraite s'était opérée en bon ordre. Mais il n'était plus temps de penser à l'Espagne.

GUERRE DE FRANCE.

Dans le nord, les victoires de Bautzen et de Lutzen

avaient bien conjuré l'orage momentanément; cependant les forces de la France pouvaient à peine suffire contre tant d'ennemis conjurés contre elle.

Joseph rentra à Paris où son frère le laissa avec le titre de son lieutenant, lorsqu'il partit pour se mettre à la tête de cette même armée qui, après avoir combattu et vaincu toutes les armées de l'Europe dans leur pays, était réduite à défendre son propre territoire.

L'impératrice Marie-Louise était régente de l'Empire; Joseph, comme lieutenant de l'Empereur, eut les honneurs du commandement militaire; il fut laissé comme conseiller à l'Impératrice, ainsi que le prince archichancelier de l'Empire Cambacérés. L'impératrice eut l'instruction de suivre l'avis de ces deux conseillers. Dans des circonstances aussi graves, Joseph ne refusa rien.

Si les événemens de la guerre interceptaient toute communication entre le quartier-général impérial et la capitale, si les ennemis s'approchaient de Paris, il eut de l'Empereur l'ordre verbal, et après son départ, *l'ordre écrit de faire partir le Roi de Rome et l'Impératrice, de se rendre avec eux sur la Loire, de les faire accompagner par les grands dignitaires, les ministres, les officiers du sénat, du corps législatif et du conseil d'état.*

Reims, 16 mars 1814.

AU ROI JOSEPH.

Conformément aux instructions verbales que je vous ai données, et à l'esprit de toutes mes lettres, vous ne devez pas permettre

que, dans aucun cas, l'Impératrice et le Roi de Rome tombent entre les mains de l'ennemi ; je vais manœuvrer de manière qu'il serait possible que vous fussiez plusieurs jours sans avoir de mes nouvelles ; si l'ennemi s'avance sur Paris avec des forces telles, que toute résistance devînt impossible, faites partir, dans la direction de la Loire, la Régente, mon fils, les grands dignitaires, les ministres, les officiers du Sénat, les présidens du conseil-d'état, les grands officiers de la couronne, le baron de la Bouillerie et le Trésor ; ne quittez pas mon fils, et rappelez-vous que je préférerais le savoir dans la Seine plutôt que dans les mains des ennemis de la France ; le sort d'Astyanax, prisonnier des Grecs, m'a toujours paru le sort le plus malheureux de l'histoire.

Votre affectionné frère,

Signé NAPOLÉON.

Joseph, quelque temps après, reconnut la justesse de ces précautions, d'abord par des *insinuations détournées* et ensuite lorsque, par des discours plus explicites, beaucoup de sénateurs ne dissimulaient plus leur opinion sur la proclamation de Napoléon II, celle de la régence de l'Impératrice et de la lieutenance de Joseph, sous un Empereur mineur.

Ce fut alors que Joseph fit sentir à son frère la nécessité de faire la paix ; et lorsque les faibles corps des maréchaux Marmont et Mortier furent ramenés sous Paris, qu'ils se dirent suivis par des forces ennemies bien supérieures, que toute communication fut interrompue entre l'Empereur et la capitale, que le cas prévu par les instructions verbales et écrites de l'Empereur fut reconnu être le cas présent, Joseph communiqua à l'Impératrice et à l'archi-chancelier la dernière lettre de son frère, qui contenait et prescrivait les mêmes dispositions.

Les ministres, les grands dignitaires et présidents des sections du conseil furent réunis au nombre de vingt-deux membres. On reconnut *dans ce conseil* que le cas prévu était celui du moment présent, et qu'il valait mieux laisser Paris à ses autorités et à ses forces particulières que de compromettre le sort de l'Empereur ; et par cela, celui de l'Empire tout entier.

C'est un ordre de choses que des patriotes étrangers ont senti mieux que ceux qui, dans les conseils de France, se sont opposés, lorsqu'ils étaient aux prises avec les souverains et l'oligarchie de l'Europe, aux desseins de l'Empereur. Le président des Etats-Unis d'Amérique, Adams, père du président actuel, manifesta cette opinion, en répondant à un général français et au baron Quinette, de la Chambre des pairs et membre du gouvernement français en 1815, qu'il avait admis à sa table, il y a quelques années. « Vous n'avez pas compris l'Empereur Napoléon. »

Le duc de Feltre, ministre de la guerre, déclara qu'il n'y avait pas d'armes prêtes ; qu'elles étaient livrées journellement aux troupes des nouvelles levées et à mesure qu'elles partaient ; ainsi il fut *unanimement* décidé que le gouvernement se transporterait à Chartres et de là sur la Loire.

Cependant Joseph offrit de ne pas partir avec l'Impératrice ; les ministres de la guerre, l'administration de la guerre, de la marine, se joignirent à lui ; ils promirent de ne rejoindre l'Impératrice qu'à la dernière extrémité, lorsqu'ils se seraient bien convaincus que l'on se retirait devant la presque totalité des ar-

mées alliées. Si, au contraire, on reconnaissait que l'on n'avait à combattre qu'un corps détaché que l'on pût détruire sans exposer la capitale, on aiderait les deux maréchaux de tous les moyens qu'elle pourrait offrir; ce fut dans l'espérance de cette dernière hypothèse que fut rédigée la proclamation du roi Joseph, qui fut affichée dans la soirée. Le conseil applaudit à ces offres pleines de dévouement : la lettre de l'Empereur passa dans toutes les mains.

L'Impératrice, son fils, la cour, les membres du gouvernement, les ministres, M. de la Bouillerie, trésorier de la couronne, avec les fonds qui lui étaient confiés, partirent.

Pendant la nuit, les maréchaux furent instruits de l'approche des ennemis. Le lendemain matin, ils étaient aux prises avec leurs avant-postes. Joseph, accompagné des ministres de la guerre, de l'administration de la guerre, de la marine, selon ce qui avait été résolu, se porta hors de Paris pour connaître de plus près l'état des affaires.

Dans la matinée, le maréchal Marmont ayant fait prévenir le roi qu'il était déjà trop faible pour contenir les troupes qu'il avait devant lui, le roi fit dire au maréchal Mortier de renforcer le maréchal Marmont, ce qu'il fit avec beaucoup de bonne volonté et de dévouement national.

Après midi, un officier du génie de l'armée française, fait prisonnier par l'ennemi, avait été admis en présence de l'Empereur de Russie, du roi de Prusse et du général en chef autrichien. Cet officier avait vu le dé-

veloppement des forces ennemies. Il vint en rendre compte aux maréchaux et, après eux, au roi. Le maréchal Marmont déclara qu'il ne pouvait tenir *au-delà de quatre heures*, ni empêcher que Paris fût inondé de troupes irrégulières dans la nuit. Il demandait à être autorisé à traiter pour la conservation et la sûreté intérieure de la capitale.

Malgré l'ordre précis de quitter Paris, qu'il avait reçu de son frère, Joseph ne prit cette résolution qu'à la dernière extrémité, lorsque la plus grande partie des forces alliées étaient aux portes de la capitale, et occupaient les hauteurs qui la dominent; quelques instans plus tard, il n'était plus temps de passer la Seine. Il ne partit qu'à quatre heures; il faillit à être pris sur la route de Versailles par la cavalerie ennemie. Il se rendit à Chartres, où il trouva l'Impératrice, et de là à Blois.

C'est dans cette ville que le roi Joseph et le roi Jérôme voulurent déterminer Marie-Louise à passer la Loire; l'Impératrice fut tellement pressée par eux, mais elle comprit si peu sa position qu'elle ordonna au commandant de la garde de la ramener à Orléans, d'après l'ordre de l'Empereur d'obéir à l'Impératrice. Cette fatale décision fit tomber le Roi de Rome au pouvoir de l'ennemi. Ainsi Joseph ne put réaliser l'heureuse idée de transporter la régence derrière la Loire. Ce qui peut-être eût changé la face des affaires.

Les armées d'Augereau, de Suchet et de Soult étaient encore intactes; si l'Empereur était arrivé sur la Loire, il eût encore pu balancer la fortune en trouvant réu-

nis sous sa main les moyens dont il avait ordonné la réunion. « Fais ce que dois, advienne que pourra, » telle fut la maxime de Joseph.

Les armées d'Arragon et d'Espagne étaient disposées à suivre les mouvemens qui seraient imprimés par l'Empereur, lorsque l'abdication de Fontainebleau ne laissa plus d'autre parti à Joseph que celui de se retirer en Suisse. C'est là qu'il apprit de madame de Stael qu'il existait un complot parmi de *hauts personnages* pour faire attenter à la vie de Napoléon, à l'île d'Elbe. Madame de Stael se proposa pour aller elle-même en avertir l'Empereur exilé. Un émissaire fidèle lui fut envoyé, par Joseph, et l'horrible guet-à-pens échoua au moment de l'exécution.

Joseph était encore en Suisse, lorsqu'au 19 mars 1815 il apprit l'arrivée de son frère à Grenoble, et l'enthousiasme universel du peuple à la vue de ses aigles et de l'empereur de son choix. C'était comme une nouvelle consécration de la souveraineté nationale en la personne du grand homme. Joseph partit seul, avec ses enfans; à leur aspect, les troupes postées sur la frontière arboraient la cocarde tricolore aux cris de vive la nation! vive l'Empereur! C'est ainsi qu'il traversa une partie de la France, et arriva à Paris le 22 mars.

Après la perte de la bataille de Waterloo, Joseph et Lucien, voyant la patrie en danger, mais ne désespérant pas de son salut, insistaient vivement auprès de l'empereur pour qu'il en appelât à l'énergie du peuple; mais l'intrigue et les trahisons, se multipliant à l'infini,

neutralisèrent tous les moyens de défense. La France subit le joug de l'étranger, et les Bourbons des deux branches rentrèrent à Paris à la suite de Wellington et de Blucher. Le drapeau blanc reparut comme le signe d'alliance avec l'ennemi, et le drapeau tricolore fut exilé pour quinze ans avec la famille de Napoléon.

EXIL.

Joseph se retira en Amérique, où il devait se réunir à son frère Napoléon, qu'il avait laissé à l'île d'Aix, faisant les dispositions de son embarquement pour le Nouveau-Monde : le sort en décida autrement. Toutefois Joseph ne quitta la France qu'après avoir su que l'Empereur l'avait quittée.

Joseph, accueilli dans le Jersey, un des États de l'Union, par une loi faite à son occasion, et qui lui fut adressée avec une bienveillante politesse par le gouverneur de cet État en 1817, put y acquérir des propriétés *sans devenir citoyen américain*. Il y accueillit une foule de proscrits d'Espagne, de Pologne, d'Italie et de France, qui y gémissent avec lui des malheurs de la patrie, et avec lesquels il eut la triste consolation de partager le pain de l'exil.

En 1825, la législature de l'État de New-York, sur

la demande qui lui fut adressée par Joseph, voulut bien aussi, se rendant aux honorables motifs qui l'empêchaient de devenir citoyen américain, émaner un acte dans l'esprit de celui de Jersey, par lequel il fut autorisé à posséder des terres *sans devenir citoyen américain*.

Juges éclairés et impartiaux, ces peuples libres ont pu devancer le jugement de la postérité, sur la foi que l'on doit prêter aux calomnies de toute nature dont on a essayé de noircir le nom de l'empereur Napoléon et de sa famille, en butte depuis 1815 aux persécutions de la Sainte-Alliance, parce qu'ils représentaient le principe de la souveraineté du peuple, et qu'ils avaient trop aimé la gloire de la France.

Ce fut ainsi que les peuples de Naples, et même d'Espagne, éclairés par l'expérience, apprécièrent à leur juste valeur les jugemens calomnieux dont on avait outragé le nouveau roi.

Séparé de sa famille et de sa patrie par de grands obstacles, nous aimons à croire qu'il reste au roi Joseph cette réserve immense des jouissances de toute la vie, une bonne conscience, avec laquelle un homme de bien n'est jamais seul. Quel roi peut en dire autant?

Lorsqu'en 1830, le peuple de Paris chassa la dynastie imposée à la France par les étrangers, Joseph crut de son devoir d'adresser à la Chambre des députés la lettre dont nous donnons quelques extraits importants.

A MM. de la Chambre des Députés à Paris.

Messieurs,

Les mémorables événemens qui ont relevé en France les couleurs nationales et détruit l'ordre de choses établi par l'étranger dans l'ivresse du succès, ont montré la nation dans son véritable jour; la grande capitale a ressuscité la grande nation.

Le divorce entre la maison de Bourbon et le peuple français avait été prononcé : rien au monde ne pouvait détruire les souvenirs du passé, et rien ne pouvait mettre d'accord les hommes d'autrefois, restés stationnaires, et ceux qu'une révolution de trente ans avait grandis et régénérés; en vain le duc d'Orléans abjure sa maison au moment de ses malheurs, Bourbon lui-même, rentré en France l'épée à la main avec les Bourbons, à la suite des étrangers, qu'importe que son père ait voté la mort du roi son cousin pour se mettre en sa place ! qu'importe que le frère de Louis XVI le nomme lieutenant-général du royaume et régent de son petit-fils ! en est-il moins Bourbon ? En a-t-il moins la prétention de devoir être appelé au trône par le droit de sa naissance ? est-ce bien sur le choix du peuple ou sur le droit divin qu'il compte pour s'asseoir au trône de ses ancêtres ? ses enfans penseront-ils autrement ? et le passé et le présent ne font-ils pas assez prévoir quel sera l'avenir sous une branche de cette maison ?

Non, messieurs, il n'y a de légitime sur la terre que les gouvernemens avoués par les nations; les nations les créent et les détruisent selon leurs besoins; les nations seules ont des droits; les individus, les familles particulières ont seulement des devoirs à remplir.

La famille de Napoléon a été appelée par trois millions cinq cent mille votes : si la nation croit dans son intérêt de faire un autre choix, elle en a le pouvoir et le droit, mais elle seule. Napoléon II a été proclamé par la Chambre des Députés de 1815, qui a reconnu en lui un droit conféré par la nation; j'accepte pour lui toutes les modifications décrétées par la Chambre de 1815, qui fut dissoute par les baïonnettes étrangères; c'est comme français surtout que je désire que l'on reconnaisse les titres incontestables

qu'il a au trône, tant que *la nation n'aura pas adopté* une autre forme de gouvernement : seul, pour être légitime dans la véritable acception du mot, c'est-à-dire légalement et volontairement élu par le peuple, il n'a pas besoin d'une nouvelle élection ; toutefois la nation est maîtresse de confirmer ou de rejeter des titres qu'elle a donnés, *si telle est sa volonté*.

Je transmettrai à Napoléon II les dispositions de son père, mourant victime des ennemis de la France, sur les rochers de Sainte-Hélène.

« Dites à mon fils qu'il se rappelle avant tout qu'il est français, »
» qu'il donne à la nation autant de liberté que je lui ai donné
» d'égalité ; la guerre étrangère ne me permit pas de faire tout
» ce que j'aurais fait à la paix générale. Je fus perpétuellement
» en dictature ; mais je n'ai eu qu'un mobile dans toutes mes ac-
» tions, l'amour et la gloire de la grande nation ; qu'il prenne ma
» devise : *Tout pour le peuple français*, puisque tout ce que nous
» avons été, c'est par le peuple. »

La liberté de la presse est le triomphe de la vérité, c'est elle qui doit porter la lumière dans toutes les consciences : qu'elle parle et que la volonté de la grande nation s'accomplisse, j'y souscris de cœur et d'âme.

Signé JOSEPH-NAPOLÉON BONAPARTE.

Cette lettre si noble, si digne, et qui maintenant appartient à l'histoire, n'a point été lue à la Chambre : on a eu peur de l'effet qu'elle devait produire : on a craint qu'elle ne réveillât de profondes sympathies dans les masses, et de grands remords dans des consciences de la nouvelle cour. Le nouveau gouvernement a été installé sans que le peuple ait été consulté ; aussi n'étant appuyé, ni sur le droit héréditaire, ni sur l'élection populaire, n'a-t-il pu se soutenir jusqu'ici que par des concessions en faveur des étrangers, et des persécutions contre les citoyens de toutes les classes.

La nouvelle proscription de la famille de Napoléon,

que la Chambre de 1831 assimile à celle de Charles X, est une injustice tellement révoltante, que nous n'hésitons pas à affirmer qu'elle n'aura pas plus l'assentiment de *la grande nation*, que ne l'a obtenu l'élection d'un Bourbon, après les trois sanglantes journées de juillet. Qu'on ose consulter la France!... C'est au nom du drapeau tricolore qu'on a proscrit de nouveau la famille de Napoléon; et les grands dignitaires de son trône, ces ambitieux qui n'ont aimé que le pouvoir; ceux qu'il a comblés de bienfaits, qu'il élevait jusqu'à lui, on les a vus se jeter en foule aux pieds d'un nouveau maître, sans que le souvenir de leur illustre bienfaiteur les ait intéressés et leur ait arraché quelques paroles courageuses en faveur de sa famille, toujours persécutée et bannie. *Les hommes de l'empire*, à part quelques fidélités pures qui défendent constamment la gloire et la liberté du pays, ont presque tous abdiqué le passé et leur religion politique. Ils se sont faits les plus zélés partisans, les exécuteurs les plus serviles du système actuel, renouvelé de la restauration. Il ne leur manque plus que les fleurs de lys. Mais il est encore des âmes généreuses : l'armée et le peuple ont toujours gardé le feu sacré du patriotisme : il est encore des chefs fidèles à l'honneur national..... il est des députés, l'espoir de l'avenir..... il est des écrivains qui ne se vendent pas..... il est une jeunesse intelligente et fière qui fera triompher la patrie.....

Voici quelques lettres, véritables documens historiques, qui feront connaître les sentimens de Joseph et ses opinions politiques. Elles sont datées de Londres,

où il était venu d'Amérique à la nouvelle de la révolution de juillet, pour soutenir les droits populaires de son neveu, Napoléon II. Elles ont déjà paru dans plusieurs journaux de France et d'Angleterre.

A M. de Cormenin, à l'occasion de l'association pour la liberté de la presse, dont l'honorable député avait eu l'idée patriotique.

Londres, 29 octobre 1832.

Monsieur,

J'admire depuis long-temps la vérité de vos opinions, le courage avec lequel vous n'avez cessé de les exprimer ; je me suis dit depuis long-temps que la France serait *forte et heureuse* si elle avait eu beaucoup de représentans comme vous. Il faut avoir habité, comme moi, les États-Unis pendant tant d'années pour être convaincu plus que personne que *vos théories ne sont pas de stériles abstractions*.

Oui, Monsieur, le bonheur des nations est possible comme celui des individus, avec de la justice ; la justice pour les nations repose sur la liberté religieuse, politique, civile ; sur l'égalité des charges et des avantages, en proportion des forces de chaque citoyen, mais les citoyens seuls en sont juges, et point de justice *sans le vote universel*, seul fondement de l'impartialité de tous les délégués du pouvoir et de leur nationalité. Nulle garantie pour la rectitude des jugemens des citoyens s'ils ne sont éclairés ; nulle lumière persévérante, égale, éclairant tous les recoins d'un vaste empire, *sans la liberté absolue, sans limite, de la presse*.

Vous avez parfaitement senti et deviné ce que je n'ai eu que le mérite de voir matériellement dans le pays où j'ai passé dix-sept années d'exil. Non, Monsieur, vos théories ne sont pas de stériles abstractions ; je les ai vues en action, et le bonheur public est le fruit de leur application. La liberté absolue de la presse est le seul souffle qui puisse répandre partout la vraie lumière de l'esprit ; ce ne sera que lorsque son empire sera étendu en France comme en Amérique que vous pourrez être logiques et justes impuné-

ment ; ce ne sera qu'alors qu'on pourra dire : « Vertu, bonheur public , vous n'êtes pas des chimères. »

En attendant, Monsieur, dans le mandat ci-joint, veuillez agréer l'obole du proscrit, et croire que si la médiocrité de ma fortune (quoi qu'en disent nos ennemis) me le permettait , je ferais beaucoup plus pour l'encouragement d'une institution dont vous avez eu la noble pensée. Si elle est encouragée , elle doit changer l'état actuel des esprits , et contribuer plus puissamment que toute autre à la prospérité de notre patrie.

Veuillez agréer, Monsieur, la profonde estime avec laquelle vous me permettez de me dire votre très-affectionné concitoyen, malgré les lois de 1815 et de 1831.

JOSEPH NAPOLÉON BONAPARTE.

*A Monsieur, éditeur de la Biographie, sous
le nom d'un jeune Patriote.*

Monsieur, j'ai lu la biographie que vous venez de publier sous le nom *d'un jeune patriote*. Tout ce qui s'y trouve de principes de ma vie est vrai. Quant à la lettre à la Chambre des députés, il faut se reporter à sa date pour en concevoir l'opportunité, je remplissais un devoir de conscience, en faisant au nom de l'orphelin de mon frère ce qui lui était impossible de faire lui-même.

Sa mort à jamais déplorable m'impose aujourd'hui un autre devoir, *celui de rester plus que jamais fidèle à la déclaration du peuple Français de l'an 13 de la république* (27 novembre 1804) jusqu'à ce qu'il plaise à la nation d'en décider autrement. Toutefois dans ma pensée toute patriotique et de devoir rigoureux, loin de moi l'ombre d'une prétention capable d'occasionner le moindre trouble. Que sont quelques individus en face de la nation ? Notre exil, la mort même sur le sol étranger, nous paraîtraient des offrandes patriotiques s'ils étaient imposés aux français par des nécessités plus fortes que leurs sympathies pour nous. Il est toujours assez glorieux de souffrir avec et pour un grand peuple, dont on n'a pas démerité.

Tout pour le peuple Français fut la devise de Napoléon ; tout pour le peuple et par le peuple, sera aussi la devise des héritiers de son nom, de celui surtout à qui cette grande âme fut toujours ouverte. La paix générale seule eut manifesté Napoléon tout entier à l'amour et à la reconnaissance des Français. Ceux qui ne jugent que par la dictature (nécessitée par la guerre que ne cessaient de lui faire les ennemis de la France) ne le connaissent pas. Quelle serait aujourd'hui la France, après une paix de 19 ans, si Napoléon eût continué à la gouverner ?...

Londres, décembre 1832.

Votre affectionné serviteur,

Signé JOSEPH-NAPOLÉON BONAPARTE.

Lettre à Marchand, au sujet de l'épée de Napoléon qu'il avait léguée à son fils, et que Marchand était sur le point de remettre à la mère de Napoléon II, d'après l'avis de deux jurisconsultes. Il en informait Joseph Napoléon par une lettre de Strasbourg.

Londres, 27 novembre 1832.

Monsieur,

Je reçois votre lettre du 20 ; j'en apprécie autant que je dois les intentions. Je ne partage point l'opinion des deux jurisconsultes que vous avez consultés. Il me paraît que le dépôt dont vous êtes chargé se trouvant encore dans vos mains toutes françaises et toutes fidèles, doit y rester jusqu'à ce que le jour de la justice, lui-même aussi pour la famille de l'Empereur, victime de l'ingrate oligarchie européenne, vous puissiez remettre ce dépôt à qui de droit. Ce n'est ni votre faute, ni celle de Napoléon, ni celle de sa famille, ni celle de la France, si ce dépôt glorieux pour l'honneur français, se trouve encore entre vos mains. Le malheureux *Astyanax* n'a pas eu la possibilité de recevoir ces derniers témoignages de l'affection paternelle ; sans doute il ne les eût pas re-

poussés, mais enfin il ne les a pas reçus. Etait-ce donc l'intention de Napoléon que ces armes, ces trophées de la gloire française, passassent entre les mains des ennemis de la France ? Je me rappelle ses dernières paroles en quittant Paris, ces dernières lignes en s'éloignant de la capitale : « Rappelez-vous que j'aimerais » mieux savoir mon fils dans la Seine, qu'entre les mains des ennemis de la France. Le sort d'*Astyanax*, prisonnier des Grecs, m'a toujours paru le sort le plus malheureux de l'histoire, etc. »

Napoléon avait apprécié les ennemis de la France ; pouvait-il entrer dans sa pensée que son fils, mort dans la captivité sans avoir pu recevoir un mot d'aucun des membres de sa famille, ni se parer de l'épée de Marengo et d'Austerlitz, devrait par sa mort seulement acquérir le droit de transmettre à des étrangers un dépôt qui appartient à sa propre famille, et dont la nation française seule pourra disposer lorsque, rendue à elle-même, elle pourra briser les infâmes traités qui livrent encore aujourd'hui à la proscription la famille Napoléon. L'épée de Marengo et d'Austerlitz sera mieux dans les mains du général français qui remportera la première victoire signalée sur les ennemis de notre pays. Je lui céderai de bon cœur la part de prétentions que je pourrais y avoir, et je ne doute pas que tous les membres de la famille de Napoléon ne partagent ce sentiment : chacun d'eux, ainsi que moi, pourrait avoir l'ambition de concourir avec chaque Français pour obtenir un si glorieux trophée.

Je pense donc qu'il ne faut pas juger par les lois civiles les différens qui doivent être terminés par les lois politiques et les règles du sens commun. Gardez votre dépôt ; vous le remettrez à l'autorité nationale que le peuple souverain aura déléguée pour le représenter ; jusque-là, où peut-il être mieux qu'aux mains pures et loyales entre lesquelles l'Empereur lui-même l'a placé ?

Rappelez-vous, Monsieur, qu'il vous a appelé son ami ou ~~son~~ du tombeau, agissez comme j'agis en votre place, et ne me faites jamais repentir de vous réitérer ici les sentimens de profonde estime et de tendre affection avec lesquels je suis bien sincèrement, etc.

Signé : JOSEPH-NAPOLÉON BONAPARTE.

Le 17 mars 1833, une consultation a eu lieu, d'après le vœu de Joseph. L'honorable député, M. Odilon-Barrot, après une dissertation pleine de logique et de hautes considérations patriotiques a conclu que :

Par le droit civil, l'épée doit être dévolue à la famille paternelle du fils de Napoléon.

Par le droit politique, elle est la propriété de la France, selon le désir de Joseph lui-même qui sera toujours national avant tout.

Nous terminerons cette brochure par un extrait de la *Revue des deux Mondes*, qui n'est qu'une éclatante justice rendue aux talens et au caractère du frère aîné de l'Empereur. Ces quelques lignes sont sorties d'une plume qui n'est pas sans renommée, elles sont signées d'un des beaux noms de notre jeune littérature.

Joseph Napoléon a été l'objet de jugemens bien divers, et rarement il a été dignement apprécié. Il est temps, selon moi, de replacer à sa place et de dessiner avec quelque souci de la ressemblance cette remarquable figure historique de Joseph. Ce n'est pas, certes, un des moindres personnages de notre dix-neuvième siècle que celui qui a été tour-à-tour *don Jose primero* et le *comte de Survilliers*, que ce bourgeois américain qui a été roi des Indes. Je suis du nombre de ceux qui pensent que le frère d'un grand homme ne doit pas toujours être éclipsé dans l'histoire par le grand homme, et qu'il y avait un général dans ce frère de Bonaparte, un roi dans ce frère de Napoléon.

Revue des Deux-Mondes,

A. Hugo.

La brochure était sous presse , lorsque les journaux de l'opposition ont publié une fort belle lettre de Joseph Napoléon , où il se félicitait de s'associer à la fête nationale donnée au profit des patriotes qui gémissent dans les cachots , et qui sera présidée par Lafayette et Cormenin. Cette lettre était accompagnée d'un don de 600 fr. pour ces mêmes prisonniers ; mais ce qui a fait une impression profonde sur le peuple français , c'est l'envoi de la première décoration de la Légion d'Honneur , montée en diamans , que Napoléon portait au camp de Boulogne et dans son illustre campagne d'Austerlitz. Elle est d'une valeur matérielle de cinq mille francs. M. Belmontet , qui en est le dépositaire , se propose de la mettre en loterie à un nombre immense de billets , d'un prix à la portée de toutes les bourses Il n'y aura pas de régiment , pas de ville , pas de cabane , qui ne veuille concourir pour gagner un objet d'une telle importance et d'un tel souvenir de gloire. Toute la France prendra des billets. Ainsi la gloire de Napoléon viendra au secours des martyrs de la Liberté. Cette excellente idée de Joseph-Napoléon ne pouvait arriver plus à propos. Voici sa lettre :

A M. Belmontet , homme de lettres.

Londres , 20 mars 1833.

Monsieur ,

L'incroyable et trop réelle proscription qui pèse encore sur moi et sur ma famille depuis tant d'années ne me permettra pas d'assister à la fête qui doit avoir lieu en faveur des détenus patriotes

et qui sera présidée par l'illustre ami de Wasginthon et l'honorable M. de Cormenin.

Puisque vous êtes un des commissaires, chargez-vous de présenter mes offrandes : le porteur vous remettra à cet effet une décoration de la Légion-d'Honneur, montée en diamans, qui a appartenu à mon frère l'empereur Napoléon, qu'il a portée au camp de Boulogne et pendant la campagne d'Ulm et d'Austerlitz, et qu'il m'a donnée à son retour. Je désire que les souvenirs qu'elle rappelle en augmentent assez le prix pour qu'elle soit de quelque utilité aux généreux citoyens qui sont l'objet de la fête.

Je joins à cette décoration un billet de 600 francs pour la même destination.

Veillez agréer, Monsieur, mon reconnaissant attachement.

JOSEPH-NAPOLÉON BONAPARTE.

Le jeune L. Napoléon Bonaparte a envoyé pour le même objet, un magnifique sabre damassé, dont la lame est décorée de trophées militaires surmontés d'un bonnet phrygien et d'un aigle. On y lit d'un côté ces mots : *Liberté, Honneur et Patrie* ; de l'autre, le nom de Napoléon. Le jeune exilé désire que ce sabre tombe aux mains d'un brave patriote, pour qu'il s'en serve dignement contre les ennemis de nos libertés et de notre honneur français.

